

Parcours de formation : Mettre en œuvre la transformation écologique dans le spectacle vivant Arviva #2

ARVIVA et LE BUREAU s'associent pour proposer une formation visant à faire monter en compétence les professionnel·le·s du spectacle vivant sur les enjeux liés à la transition écologique et à soutenir leur capacité à transformer leurs pratiques.

Ce cycle de formation est dédié à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de transition écologique au sein des structures du spectacle vivant. Elle mêle apport de connaissances, de ressources et de méthodes aux échanges d'expériences entre participant·e·s.

Objectifs

- Mettre en œuvre un plan d'action de transformation écologique dans le spectacle vivant.
- Connaître les outils de diagnostic d'empreinte environnementale.
- Définir des priorités d'actions.
- Mobiliser les parties prenantes.

Pour qui

Artistes, producteur·ice·s, technicien·ne·s, agent·e·s, professionnel·le·s des lieux de création, de diffusion, de formation et de festivals, équipes artistiques, entrepreneur·euse·s et opérateur·ice·s du spectacle vivant.

Pré requis

Avoir suivi la formation Arviva#1 ou avoir une bonne connaissance des grands enjeux de la transformation écologique du spectacle vivant (éco-conception, mobilité culturelle, maîtrise de l'énergie, numérique responsable)

Déroulement de la formation :

Un cycle de 8 séances de 3h30 dont 7 en distanciel et 1 en présentiel, soit 28 heures sur 3 mois

Les séances de formation alternent des séances collectives et des séances en groupe de travail.

Lors des séances collectives, les interventions porteront sur :

- Facteurs organisationnels : structurer son plan d'actions
 - > L'organisation et la méthodologie projet
 - > Les outils de diagnostic et de définition des priorités
- Facteurs humains : impliquer et mobiliser autour du plan d'actions
 - > L'accompagnement aux changements
 - > La communication et la mobilisation des parties prenantes

Lors des séances en groupes de travail, deux parcours seront proposés, selon le profil professionnel des participants :

Parcours 1: Construire un plan d'action pour son projet ou sa structure

Lors de ce parcours, les stagiaires se verront présenter les méthodes et les outils pour construire un plan d'action de transformation écologique, feront une analyse collective des forces, faiblesses, opportunités et menaces, définiront leurs priorités et échangeront collectivement sur les plans d'actions réalisés.

Ce parcours nécessite un temps de préparation entre chaque séance.

Parcours 2 : Développer des actions pour son projet ou sa structure

Lors de ce parcours, les stagiaires seront formés à la rédaction de fiches actions thématiques, découvriront les grands enjeux liés au thème retenu, apprendront à prioriser les actions possibles, identifieront les ressources disponibles pour mettre en œuvre ces actions et échangeront collectivement sur ces fiches actions.

Calendrier

17/10/2022, de 14h à 17h30 – séance collective
18/10/2022, de 9h à 12h30 – groupes de travail
15/11/2022, (horaire à déterminer) – séance collective
22/11/2022, (date et horaire à confirmer) - groupes de travail
28/11/2022*, – séance collective en présentiel
06/12/2022, de 9h à 12h30 - groupes de travail
12/12/2022, – (horaire à déterminer) - séance collective
13/12/2022, de 9h à 12h30 - groupes de travail

* la séance du 28/11/2022 aura lieu en présentiel, à la Friche Belle de Mai de Marseille.

Renseignez-vous sur les possibilités de prise en charge des frais de déplacements par l'AFDAS :

<https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/choisir-le-bon-financement/les-frais-annexes-hebergement-repas-restauration-criteres-de-prise-en-charge.html>

En cas d'incapacité à rejoindre la salle en présentiel, nous contacter.

Formateurs

- Charlotte Rotureau, EVVI Conseil
- Darious Ghavami, Théâtre Vidy-Lausanne
- David Irle, Aladir Conseil
- Fanny Valembos, Le Bureau des Acclimatations
- Cyril Delfosse, Le Bureau des Acclimatations
- Sophie Lanootte, Galatea Conseil
- Claire Chaduc, Alter Culture
- Laurence Perillat, Les Augures

Méthode d'évaluation et sanction de la formation

- Autoévaluation en début et en fin de formation
- Attestation de formation et de fin de formation

Atouts et moyens pédagogiques

Les séances collectives mêleront apport de contenus et présentations de retours d'expériences.

Les groupes de travail mettront les stagiaires dans une posture active. Il pourra être demandé aux stagiaires de préparer les séances.

Les stagiaires devront être munis d'un ordinateur équipé du logiciel zoom.

Documents remis

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront les supports au format électronique, ainsi qu'un accès à une bibliothèque de ressources numériques présentés dans le cadre de la formation.

Modalités d'accès

Les séances auront lieu en distanciel via le logiciel Zoom, à l'exception d'une séance collective en présentiel (28/11) :

La Friche Belle de Mai

41 Rue Jobin, 13003 Marseille

Ce lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute question concernant une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Inscriptions

Les inscriptions à la formation auront lieu à partir du 15 juillet.

Prix : 2000€ HT / 2400€ TTC

Organisme de formation référencé : LE BUREAU - SIREN 793 724 071

N'hésitez pas à nous contacter : pour toute demande

- concernant les contenus pédagogiques : formations@arviva.org
- concernant les modalités administratives ou de financement :
formation@lebureauconseil.fr
lebureauconseil.fr